



deux millions de soldats, et aujourd'hui, il faudrait plus de deux millions de soldats pour les Alpes une armée de 60,000 hommes prête à se mettre immédiatement en campagne. Il y aurait eu folie à songer à mobiliser les 15 ou 20,000 hommes auxquels la France aurait pu franchir les Alpes dans l'intervalle de huit ou dix jours. Mais on ne tiendra pas compte au gouvernement de ces difficultés, de ces impossibilités matérielles; on lui opposera les déclarations solennelles et manifestes du gouvernement provisoire, le vote non moins solennel de l'Assemblée nationale pour l'indemnité d'avoir publié les engagements pris à la face de l'Europe. La popularité du général Cavour est déjà fort avancée, mais c'est elle et ce dernier choc qui est de tout il est permis de douter.

Nous terminons aujourd'hui la publication du traité de paix et d'alliance, conclu entre les Etats-Unis et la république du Mexique, que nous avons traduit sur l'original rédigé en anglais et en espagnol et qui nous avait été adressé par notre correspondant de Washington.

Le *Journal des Débats*, et les principaux journaux de l'étranger se sont empressés de reproduire cet important document. Nous le reproduisons d'après la traduction que nous avons été le premier à en publier. Le *Journal des Débats* vient, de son côté, de publier un article très remarquable qui lui a inspiré la lecture de ce document, et nous croyons faire chose agréable à nos lecteurs que de le reproduire ci-après.

### TRAITE DE PAIX ENTRE LES ETATS-UNIS ET LE MEXIQUE.

(Suite de l'article - Voir notre numéro 187.)

Art. 21. Si malheureusement quelque discussion pouvait s'élever plus tard entre les gouvernements des deux républiques, soit à l'égard de l'interprétation des stipulations de ce traité, soit à l'égard de quelque autre question concernant les relations politiques ou commerciales des deux nations, elles se promettent mutuellement de s'efforcer de régler les différends qui surgiraient de la manière la plus sincère, et de maintenir l'état de paix et d'amitié dans lequel les deux pays, viennent actuellement de se placer; en faisant usage à cet effet de représentations mutuelles et de négociations pacifiques. Et si par ces moyens ils ne parvenaient pas à un arrangement, on n'aura point recours pour cette cause à des représailles, agressions ou hostilités d'aucune espèce, de la part d'une république contre l'autre, jusqu'à ce que le gouvernement de celle qui se considérera lésée, ait prudemment pesé, dans un esprit de paix et de bon voisinage, s'il ne vaudrait pas mieux soumettre ce différend à l'arbitrage de commissaires nommés des deux côtés, ou par une nation amie. Et si ce moyen était proposé par l'une des parties, il y sera accédé par l'autre, à moins que ce mode ne soit jugé absolument incompatible avec la nature du différend, ou les circonstances qui l'ont fait naître.

Art. 22. Si (ce qui n'est point à prévoir, et que Dieu écarte un tel malheur) une guerre venait à éclater entre les deux républiques, dès à présent et en prévision d'une telle calamité, elles s'engagent solennellement, envers elles-mêmes et envers le monde, à observer les stipulations suivantes:

1. Les négociants de chacune des républiques, alors résidant dans l'une d'elles, auront la permission d'y rester deux mois (pour ceux demeurant à l'intérieur) et six mois (pour ceux demeurant dans les ports de mer) afin d'avoir le temps de recueillir leurs créances et de régler leurs affaires; pendant lequel laps de temps, ils jouiront de la même protection, et seront traités sur la même pied, à tous égards, que les citoyens ou sujets de la nation la plus amie; et l'expiration de ce délai, ou plus tôt, ils auront pleine liberté de partir, en emportant leurs effets, sans être molestés ou empêchés, toujours en se conformant aux mêmes lois que les citoyens ou sujets des nations les plus amies sont tenus d'observer.

A l'époque de l'entrée des armées de chacune des nations sur les territoires de l'autre, les femmes et les enfants, les ecclésiastiques, les étudiants de toutes les facultés, les artisans, les négociants, les artisans, les cultivateurs, les commerçants et habitant des villes, villages, bourgs, etc., et en général toutes les personnes dont les occupations ont pour but de procurer la subsistance commune et au bien-être de l'humanité, pourront continuer leurs travaux respectifs sans être molestés dans leur personne. Leurs habitations et effets ne seront ni brûlés ou détruits, ni leur bétail enlevé, ni leurs champs dévastés, par la force armée au pouvoir de laquelle ils pourraient tomber par suite des événements de la guerre; mais si la nécessité se présentait de leur prendre quelques objets pour l'usage de la force armée, ils en seront dédommés par un prix équitable. Toutes les églises, hôpitaux, écoles, collèges, bibliothèques et autres établissements de charité et d'utilité publique, seront respectés, et toutes les personnes y attachées, seront protégées dans l'exercice de leurs fonctions et dans la jouissance de leurs professions.

Pour que le sort des prisonniers de guerre soit allégé, toutes les mesures, comme celles de les diriger vers des districts lointains, insalubres ou malsains, ou de les agglomérer dans des lieux fétides ou insalubres, seront évitées avec soin. Ils ne seront point enfermés dans des donjons, pontons ou prisons; ni mis aux fers, ni garrottés, ou autrement empêchés de faire usage de leurs membres. Les officiers jouiront de leur liberté sur parole, en dehors des districts désignés, et auront des quartiers commodes; et les simples soldats seront établis dans des cantonnements, ouverts et dont l'attente puisse les rendre propres à l'exercice, et seront logés dans des casernes aussi saines et vastes, que celles qui sont occupées par les troupes de la partie au pouvoir de laquelle ils se trouvent. Mais si un officier venant à forfaire sa parole en s'éloignant du district assigné pour sa résidence, ou si un prisonnier s'enfuyait au-delà des limites de son cantonnement, ou si un soldat venait à se rendre coupable de quelque crime, ou à se rendre indigne de son rang, ou à se rendre coupable de quelque autre délit, il sera traité conformément aux lois de la guerre. Les officiers recevront journellement de la part de l'autre partie, de laquelle ils se trouveront, autant de rations, et les mêmes vires qui soit en nature soit équivalent sont alloués aux officiers de même rang à son propre service; et tous les autres recevront journellement les mêmes rations qui sont allouées à un simple soldat de son propre service; la valeur de tous ces approvisionnements, pendant la guerre sera terminée, ou à telle autre époque à déterminer entre les commandants respectifs, payés par l'autre partie après un règlement de compte des comptes pour la nourriture des prisonniers; et ces comptes seront point mêlés ou compensés avec d'autres, ni leur balance tendue à titre de compensation ou de représaille pour une autre cause quelconque soit réelle ou fictive. Chaque partie pourra nommer un commissaire de prisonniers dans chaque cantonnement de prisonniers au pouvoir de l'autre partie, lequel commissaire, pourra visiter les prisonniers aussi souvent qu'il lui plaira; il aura la faculté de recevoir, en vertu de tous droits en taxes, et de distribuer, tous les secours qui peuvent leur être adressés par leurs amis; et il sera libre de transmettre ses rapports par lettres ouvertes à la partie par laquelle il est employé.

Et il est déclaré, que si le gouvernement, que la guerre dissout tous les traités, si l'un d'eux soutient un engagement quelconque dans cet article, tout au moins celui qui est le plus onéreux, sera précieusement celui auquel les stipulations de ce traité doivent être observées, et que les stipulations de ce traité ne seront point reconnues par la loi nationale et le droit des gens.

Le présent traité sera ratifié par le président des Etats-Unis et par le président de la république mexicaine, avec l'approbation préalable du congrès national, et la ratification sera échangée en la

ville de Washington, ou au siège du gouvernement du Mexique, dans les quinze jours de la date de la signature de la présente, ou plus tôt, si faire se peut.

En foi de quoi, nous, les plénipotentiaires respectifs, avons signé le présent traité de paix, d'amitié, de limites et de règlement définitif, et y avons apposé nos sceaux respectifs.

Fait en quintuple, en la cité de Guadalupe Hidalgo, le second jour de février en l'an de notre Seigneur mil huit cent quarante-huit.

N. W. RUST. L. LUIS ROYUE.  
J. S. BERNARDO GOUTO. L. MICO, ATISTAN.

Et attendu que ce traité, tel qu'il est amendé, a été dument ratifié des deux côtés, et que les ratifications respectives ont été échangées à Queretaro, le trentième jour de mai dernier, par Ambroise St-Sevier et Nathan Clifford, commissaires de la part du gouvernement des Etats-Unis, et par senor don Luis de la Rosa, ministre des relations de la république mexicaine de la part de ce gouvernement.

Présentement, et à ces causes, qu'il soit rendu public que moi, JAMES K. POLK, président des Etats-Unis d'Amérique, ai ordonné que ledit traité sera publié, afin que ce traité, ainsi que chaque clause et article y contenus, soit observé et accompli de bonne foi par les Etats-Unis et par ses citoyens.

En témoignage de quoi, j'y ai apposé ma signature et ordonné que le sceau des Etats-Unis y fût attaché.

Fait en la cité de Washington, ce quatrième jour de juillet mil huit cent quarante-huit, et de l'indépendance des Etats-Unis la soixante-treizième année.

Par le président: JAMES BUCHANAN, secrétaire d'Etat.

Voici l'article de *Journal des Débats*:

On connaît aujourd'hui les conditions du traité de paix entre les Etats-Unis et le Mexique.

De leur victoire achetée par de grands sacrifices d'hommes et d'argent, les Etats-Unis n'ont voulu retirer que des avantages territoriaux, et, à vrai dire, dans la position de leur ennemi, c'était le seul bénéfice qu'il pussent raisonnablement espérer comme résultat de la guerre. L'article 5 du traité définit ainsi pour l'avenir la frontière des deux Etats: En partant de l'Est; à trois lieues au large de l'embouchure de Rio-Grande, dirigé aussi sur quelques cartes sous le nom de Rio Bravo et de Rio del Norte, la ligne de démarcation suivra le cours de ce fleuve jusqu'à la frontière sud du Nouveau-Mexique; puis, en remontant vers le nord-ouest, ira chercher la rive gauche ou occidentale du Gila, descendra avec ce fleuve jusqu'au Rio Colorado, c'est-à-dire jusqu'à la mer Vermeille, et delà enlin, adoptant les limites qui séparent la Vieille-Californie de la Nouvelle, abutira à l'Océan-Pacifique. Tout ce qui est au nord de cette ligne appartiendra désormais au territoire des Etats-Unis; la navigation sera libre de toute taxe pour les bâtiments des deux nations sur le Rio-Grande et le Gila; de plus les Etats-Unis obtiennent pour leurs navires le droit de navigation sur le golfe de Californie et se réservent formellement le droit de creuser un canal ou de jeter un chemin de fer sur l'une ou l'autre rive du Gila.

Ces stipulations ajoutent des territoires immenses au territoire déjà si vaste des Etats-Unis. Toutefois, il ne faut pas s'exagérer la valeur de ces nouvelles provinces. Le Nouveau-Mexique, qui se trouve cédé tout entier, est un pays pauvre, à peine peuplé (on dit moins de 50,000 habitants), traversé par de grands déserts pierreux où l'herbe croît à peine, où les colonnes d'emigrants qui, parties de l'Est, ont déjà tenté de les franchir pour aller s'établir dans la Californie, ont été décimées par la faim et les maladies. A cheval sur les deux versants de la grande Cordillère qui traverse tout le continent de l'Amérique, le Nouveau-Mexique est situé à une hauteur considérable au-dessus du niveau de la mer, et malgré sa position en latitude, son climat est très-froid. Sur une partie notable de sa superficie, la neige tient sur la terre et la glace continue jusqu'au mois de mai. Enfin, quoiqu'il fasse partie de la chaîne du monde la plus féconde en métaux précieux, on n'y a encore signalé d'autre richesse minérale que d'immenses dépôts de sel gemme.

Toutefois, on ne saurait méconnaître que par le traité de paix, le Mexique, comme par le passé, traverse les vastes solitudes qui le séparent de la Californie, et qu'il habite à peine quelques tribus d'Indiens en partie idolâtres, le pays devient meilleur et promet à l'homme un sol plus fertile, un climat plus doux. Dans la Californie, qui sur 5,000 lieues carrées de superficie, ne compte peut-être que 40,000 habitants, la scène change tout à fait. Les rares voyageurs qui l'ont visitée semblent ne pas trouver assez de motifs élogieux pour vanter la richesse de son terroir, la beauté de son ciel, pays montagneux, elle est couverte de forêts qu'on dépeint comme les plus belles du monde et les plus riches en essences utiles, en arbres de dimensions gigantesques. On exalte aussi l'abondance variée des plantes de toute espèce que son sol a produites partout où il a été défriché. Presque toutes celles qui ont une grande valeur commerciale y ont prospéré, entre autres le pommier, qui n'avait encore réussi que dans le bassin de la Méditerranée, et la vigne qui, sous la main des Américains du Nord, ne peut manquer de donner bientôt d'importants produits, comme elle va en donner très prochainement par la culture anglaise dans les terrains sablonneux de la Nouvelle-Galles du Sud.

Il est à croire, cependant, que les Américains n'eussent pas poursuivi cette guerre au prix de si grands sacrifices, s'ils n'avaient pas dû y trouver d'autres avantages, si la possession de la Californie ne leur avait pas ouvert les espaces de l'Océan Pacifique, ne leur avait pas donné le port de Monterey et celui surtout de la Baie de St-François, qui le est meilleur et le plus vaste de toute la côte occidentale de l'Amérique. Pour les Etats-Unis, c'est là le véritable bénéfice de la guerre, et ils l'estiment assez pour le payer fort cher. Non seulement ils ne se font rien rembourser par les vaincus des frais de la guerre, mais encore par l'article 11 du traité, ils s'engagent à payer au Mexique une somme de 15 millions de dollars (225 millions 500,000 fr.), et à rembourser pour son compte à des citoyens américains une autre somme de 3 millions 250,000 dollars (42 millions 250,000 fr.), qui est due pour indemnité de mauvais traitements, de spoliations, etc. Sous le rapport financier, le gouvernement des Etats-Unis s'est conduit avec une générosité qu'il faut reconnaître, d'autant plus que, d'après les déclarations officielles du ministre des finances, les frais de cette guerre ont coûté au trésor national la somme de 48 millions de dollars (254 millions de fr.).

Le voisinage des Etats-Unis a déjà valu au Mexique la perte d'un tiers de son territoire; toutefois, de n'est pas encore l'ennemi extérieur qui est pour lui le plus dangereux.

Grace à l'inepuisable richesse de son territoire, à l'excellence de sa position géographique et commerciale, ce qui lui reste pourrait devenir encore le siège d'un puissant et magnifique empire, si les hommes ne rendaient pas inutiles pour lui toutes les faveurs de la nature. Assoupié pour un moment par la guerre étrangère, le Mexique vient de renaitre dans son orgueil et dans ses rivalités, l'ambition, qui mettent les armes à la main à l'égard des autres, ne s'est pas encore levée, mais le terrible de sa déplorable situation, une guerre de races est venue s'y ajouter à la guerre politique. Les Indiens, que les blancs n'ont su ni éclairer ni moraliser, mais qui ont été rudement exploités en les rejetant aux derniers degrés de l'échelle sociale, sont en armes sur une foule de points, volant, pillant, promenant partout le fer et la flamme. Dans le Yucatan particulièrement, où une population d'un peu plus de 250,000 âmes, on en compte environ 100,000 qui appartiennent à la race indienne, la guerre contre la race blanche, contre les noirs, les mulâtres et les métis est poursuivie avec une féroce, une rage d'extermination qui rappelle les horreurs de St-Dominique. Aujourd'hui les Indiens, maîtres de presque toute la province, ont brûlé partout les villes, les villages et les fermes; et ce qui n'a pas été détruit de la population blanche, ce qui n'est pas mort dans les tortures, est réfugié, mourant de faim et de misère, à Campeche et sur quelques autres points de la côte nord. Telle est maintenant la sorte de cette pro-

vince, qui passait, il n'y a pas longtemps encore, pour la plus heureuse du Mexique; elle a donné le signal d'une guerre qui a coûté tant de pays au retour à la barbarie de la destination définitive.

### NOUVELLES D'ITALIE.

Le *Journal des Débats* donne les nouvelles suivantes du théâtre de la guerre:

Le roi Charles-Albert a quitté, le 3 août, la position de Lodi sur l'Adda pour aller courir Milan. Il a établi dans les environs de cette ville, devant de Gattola, le 4<sup>e</sup> détaché la division du général Sommariva à Plaisance, en arrière de Lodi, sur la rive méridionale du Pô, pour s'opposer aux progrès du corps autrichien qui opère sur cette rivière. Le général Sommariva devra rallier à lui les détachements piémontais qui occupent les duchés de Parme et de Modène, ainsi que les renforts expédiés de Gènes par la route de Bobbio et du Piémont, par celle de Tortona, Voghera. S'il se trouvait attaqué ou menacé à Plaisance par des forces supérieures, il pourra exécuter sa retraite sur la forteresse de Tortona, qui couvre la frontière du Piémont.

Des nouvelles de Milan du 4 août, arrivées aujourd'hui à Paris par voie extraordinaire, annoncent que le maréchal Radetzky campait à cette date sous Milan. Il faudrait donc croire que le pont de Cassano, la position de canal Fort, et tous les passages de l'Adda ont été forcés, ou que cette ligne n'a été défendue nulle part. Nous n'avons aucun détail. Depuis les succès de la brave armée piémontaise sur le Mincio, nous ne recevons plus de correspondances de camp. On ne publie plus de bulletins, on n'écrit plus de lettres, on se renferme dans un silence et dans un silence.

Milana a été déclaré, en état de siège par la commission de défense publique le 3 août, et la sergure régnait dans la ville. La population semblait déterminée à soutenir un siège et à imiter Saragosse.

Nous avons sous les yeux, et l'on trouvera plus loin le texte de la proclamation du maréchal aux Milanais, qui est le plus remarquable de ce genre. Vous avez trahi votre souverain, leur dit-il en substance, pour servir un gouvernement révolutionnaire; rentrez dans le devoir, ou redoutez le châtiment. On avait dit d'abord que le maréchal promettait aux Lombards les institutions libérales dont jouit actuellement l'Autriche; mais on vient au contraire qu'il n'en fait aucune mention.

L'émeute de Florence a été calmée par les mesures que le gouvernement a décrétées aussitôt pour soutenir la guerre de l'indépendance italienne, mesure que nous avons également approuvées.

Voici la proclamation du maréchal Radetzky aux habitants de Milan, dont il est question dans l'article précédent:

Habitants de la Lombardie,  
Je suis arrivé sur le territoire de la Lombardie à la tête de mon armée vaillante et victorieuse, pour vous délivrer d'une domination tyrannique et révolutionnaire. Cédant à des insinuations perfides, beaucoup d'entre vous ont oublié leur devoir envers leur souverain légitime. Retournez à vos devoirs de sujets sous le sceptre protecteur de l'empereur et roi. Je vous tends les mains pour une réconciliation sincère. Lombards, écoutez mon conseil bienveillant, recevez avec confiance mes vailantes troupes. Elles garantiront aux bourgeois paisibles la plus grande sûreté des personnes et des propriétés; mais les lois de guerre seront appliquées dans toute leur sévérité à ceux qui, dans le délire aveugle de la rébellion, voudraient braver l'oreille à mes exhortations. Vous avez le choix. Pour moi, c'est un devoir de tenir exactement ma parole.  
Valleggio, le 27 juillet 1848. RADEZKY, feld-maréchal.

VERONE, 2 AOUT. — Aujourd'hui, 60 pièces de gros calibre commencent le bombardement de Peschiera. Hier, les Autrichiens ont fait leur entrée à Crémone aux vives acclamations de classes moyennes de la population. Crémone aussi au pouvoir des Autrichiens. La nouvelle de la capitulation de Brescia ne s'est pas encore confirmée, mais bien celle de l'occupation de Desenzano et de Lonato.

Tous les jours il arrive de nouveaux piémontais.

INSBRUCK, 4 AOUT. — Le lieutenant colonel comte de Cremonville a apporté le bulletin suivant du quartier-général Formigara sur l'Adda, 1<sup>er</sup> août:

Ma brave et infatigable armée a passé aujourd'hui l'Adda, le premier, le deuxième et le corps de réserve à Formigara, le quatrième à Grotta; elle repoussé les troupes de l'ennemi, qui a fait sauter le pont de cette ville et abandonné la place, que nous avons immédiatement occupée.

D'après toutes les nouvelles qui me parviennent, l'ennemi est en pleine retraite sur Plaisance et Pavie. Aussi je m'avancerai demain avec le quatrième corps jusqu'à la rive vis-à-vis de Plaisance, pendant que le premier et le deuxième corps sont sur la route de Pavie jusqu'aux bords du Lambro; le corps de réserve sera établi à Casale Pusterlengo pour appuyer le quatrième corps. Si l'ennemi passe le Tessin à Pavie et le Pô à Mezzana Corti, et qu'ainsi il quitte le sol de la Lombardie, je me dirigerai vers le Nord et commencerai ma marche sur Milan par Melogno.

INSBRUCK, 4 AOUT. — Le maréchal Radetzky a adressé à l'empereur un rapport sur les succès qu'il a obtenus, que voici:

Quatre corps de l'armée d'Italie ont passé l'Adda, le 30 juillet 1848. Après avoir passé l'Adda, j'ai passé le Mincio sur deux points: le 2<sup>e</sup> corps d'armée sur les hauteurs de Volta, le premier corps d'armée le corps de réserve dans les environs de cette ville à Monzambano, Pizzolungo. Le 20 juillet au soir et le 27 au matin, le 2<sup>e</sup> corps d'armée a soutenu deux combats, le premier le 20 juillet, le second le 27 juillet, près de Volta; l'ennemi, qui par cette attaque voulait probablement ouvrir sa retraite, fut complètement battu.

Le 23 juillet, l'armée se mit à la poursuite de l'ennemi et le 26 juillet sur les bords de l'Oglio; l'ennemi battait en retraite et n'opposait aucune part de résistance. Aujourd'hui, 20 juillet, le premier corps a passé à Isola Dovaresa, le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> corps de réserve à Ganetta, et ont avancé immédiatement le quatrième corps d'armée de Marcuria par Bozzolo jusqu'à Solarolo. Les trois premiers corps ont pris position à Cadossio et St-Ambrogio à 2 milles en deçà de Crémone qui sera attaquée demain.

Quartier-général de Sesto, 5 milles au-delà de Crémone, 31 juillet. Ce matin, la ville de Crémone, que l'ennemi avait abandonnée pendant la nuit, a été vendue à l'ennemi par une députation qui n'a été envoyée qu'après que j'ai laissé en garnison une brigade du corps de réserve, tous mes quatre corps de l'armée sont en marche vers l'Adda, que je passerai peut-être demain, si l'ennemi n'oppose pas une forte résistance. De plusieurs camps, j'ai vu venir des troupes de l'ennemi et s'écriant: *Notre libération!* Mais dans les villes règne un mauvais esprit, qui doit être châtié. A Crémone nous avons trouvé des canons et quantité de vires et d'habillements. Malgré les grandes fatigues, les fortes chaleurs, l'armée est animée du meilleur esprit et fait joyeusement des marches forcées pour atteindre l'ennemi.

RADEZKY, maréchal.

Les deux rapports ci-dessus ont été publiés par le commandant militaire provisoire d'Inspruck, M. Linspruck, qui a fait suivre des paroles suivantes:

C'est avec joie et enthousiasme que je fais connaître le plus tôt possible les nouvelles reçues de notre brave armée d'Italie. Sa marche ressemblait à un triomphe. Le 23 juillet, le maréchal Radetzky, qui a été à Verone, a peine huit jours sont-ils écoulés que l'armée autrichienne est arrivée sur les bords de l'Adda. Nos troupes ont fait des progrès de valeur; elles ont forcé les positions de l'ennemi, vis-à-vis de Mezzana, soutenu victorieusement plusieurs combats et gagné une bataille. Les troupes autrichiennes ont abandonné de la Lombardie. Honneur à vous, généraux, officiers et soldats de l'armée! Passe le Tessin, illustre capitaine, votre glorieux commandement de la perfide roi des Sardes, appuyé par l'étendard autrichien, et les conditions qu'exigent l'honneur de l'armée, notre juste cause et la haute trahison commise envers l'Autriche.



protectrice le jour de son couronnement jusqu'à 300 vaisseaux. L'empereur Nicolas, remplissant sur les vœux de son prédécesseur, a voulu prolonger son règne en protégeant le commerce de la mer Noire, et pour un dessein de la sorte de la mer; mais il est à craindre que d'énormes amas de salines, vicieuses, encombrent le port sous l'effort continu de la lame. Des machines à vapeur combattent cette action lente, mais constante, des sables et de la vase; néanmoins elles n'ont pas pu créer encore une profondeur plus grande que vingt à vingt-deux pieds d'eau. L'entrée du bassin principal, le liker, est souvent très-rude à Odessa, mais il est rare cependant qu'elle s'élève au-dessous de 20 mètres. En été il s'élève jusqu'à 28 mètres.

Le commerce extérieur est presque entièrement concentré entre les mains des étrangers. Mais à Odessa les Russes, pour la plupart, ne font d'affaires qu'avec l'intérieur du pays ou sur les côtes. Les principales maisons sont des maisons grecques, italiennes, françaises, anglaises, allemandes et juives. Des sommes immenses sont engagées dans les spéculations dont Odessa est le centre, et avant d'entrer dans le détail des opérations spéciales de cette cité, il ne sera pas sans intérêt d'examiner les grands traits du commerce général de la mer Noire et la navigation qui lui donne la surface, puis tant redoutée.

Lors de notre répression sociale et politique au moyen âge, les Vénitiens et les Génois, avaient déjà établi avec certains points de la mer Noire, des relations actives et importantes. Les Turcs les déposèrent violemment de ce commerce, et ce bien avant même la découverte du cap de Bonne-Espérance. — découverte qui changea l'itinéraire des grandes opérations avec la commerce, et le transport de la mer Noire et de la mer Caspienne à la mer des Indes. Il va sans dire qu'entre les mains de la Turquie le mouvement commercial de la mer Noire dépeint grandement et simplifié par ailleurs, plus qu'un autre temps. Les côtes de la mer Noire, les ports de la mer Noire et des avantages qu'on en pouvait tirer, il était naturel que de vrais croyants les négligeassent; mais ces avantages, Pierre le Grand, dit haut de ses forces et ambitieuses préoccupations, les apprécia à leur juste valeur. Un moment il eut entre les mains la navigation de l'Euzein, et quoiqu'en 1711 il fut obligé de céder les provinces qui le bordent, il ne perdit jamais l'espoir: de les conquérir de nouveau, et de faire circuler librement le pavillon russe de la Mer Noire à la Méditerranée. Catherine II réalisa cet espoir, et le tableau suivant donne une juste idée de l'essor que devait prendre la navigation et le commerce sous l'influence d'un gouvernement vigilant et intelligent. On ne saurait aujourd'hui paraître hommes d'état de l'Europe philosophique et savante des vœux économiques aussi éclairés que celles dont s'inspirait la fièvre impériale lorsqu'elle faisait de la Crimée un pays franc, ouvert au commerce sur les côtes?

Tableau général du commerce de la Russie dans la Mer-Noire et la Mer d'Azof de 1786 à 1802.

Années	Importat.	Exportat.	Faits importants.
1756	—	—	Une compagnie de commerce établit à Temernikow.
1758	52,077	34,812	Cette compagnie commence ses opérations.
1759	61,093	37,833	
1760	35,085	42,283	
1761	116,039	52,831	
1762	128,854	41,300	La compagnie de Temernikow est dissoute.
1763	59,532	40,300	première année.
1764	44,020	59,997	
1768	—	—	La guerre qui éclate entre la Russie et la Turquie arrête complètement le commerce.
1774	—	—	La paix conclue cette année ouvre à la Russie les Dardanelles, et lui donne commencement des affaires à Taganrog.
1778	—	—	Suspension du commerce par suite de démêlés relatifs à l'indépendance de la Crimée.
1779	90,645	161,690	Cinq bâtiments russes, équipages russes, traversent les Dardanelles.
1780	105,471	130,187	Conquête de la Crimée par les Russes.
1783	—	—	Paix entre la Porte et la Russie.
1784	—	—	Le pavillon autrichien prend part au commerce de la Mer-Noire.
1785	448,970	755,117	Guerre entre la Russie et la-Turquie.
1786	517,238	519,811	Paix qui assure les conquêtes de la Russie.
1787	—	—	
1791	—	—	
1792	565,711	1,295,563	
1793	577,513	1,265,682	
1795	544,498	980,434	
1796	438,166	919,289	
1797	778,759	1,929,198	
1802	2,054,789	2,985,096	

C'est à la paix de Kaniardski (1774) que s'ouvrit de nouveau cette Mer Noire tant disputée, et que Mahomet II avait fermée aux flottes de la chrétienté. Mais les puissances de premier ordre, celles devant lesquelles la Turquie baissait pavillon, purent seules profiter de la voie qui s'ouvrait au commerce. La Russie, la France, l'Autriche, l'Angleterre, forcèrent la main au gouvernement de Constantinople; mais le Bosphore ne s'ouvrit pour les autres navires qu'à condition d'emprunter les couleurs des pays privilégiés. C'est bien longtemps après, seulement, que les vaisseaux de l'Espagne, de la Hollande, du Danemark, de la Suède, de la Sardaigne et des États-Unis furent admis librement. Comme il est facile de le voir, le commerce russe fut tout d'abord celui d'un royaume isolé. Le pavillon russe ne fut d'abord celui d'un royaume isolé. Le pavillon russe ne fut d'abord celui d'un royaume isolé.

**THEATRE ROYAL FRANÇAIS DE LA HAYE.**  
**MARDI 12 AOUT 1848. (REPRESENTATION N° 30.)**  
**LES HUGUENOTS.**  
 paroles de MM. Scribe, musique de Giacomo Meyerbeer.  
 commencera à 8 heures et demie.

**ANNONCES**  
**A LOUER PRÉSENTEMENT**  
 Une maison nouvellement réparée et complètement achevée, située sur le *Prinsengracht*, à La Haye, convenant en tout pour habitation ou pour succéder d'autres propriétés, et pouvant servir de magasin et d'atelier. S'adresser chez M. de Groot, à La Haye, au n° 100.

**Exposition Photographique**  
**BÉNÉFICE DES PAUVRES DE LA HAYE.**  
 On a l'honneur d'annoncer au public de La Haye que les **BELLES PRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES** exécutées par un amateur français, seront exposées les beaux salons au-dessus de **DELL'ART BELLE-TERRE, Buitenhof** à La Haye, au bénéfice des pauvres de la ville, tous les jours jusqu'à avis contraire, depuis 10 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après midi.  
 Le mérite de ces productions surpasse tout ce qui a été fait depuis la découverte de l'art photographique, et les perfectionnements apportés par cet amateur ont atteint un degré de supériorité inconnu même jusqu'ici des hommes de l'art.  
 Le prix d'admission est de 25 cents des Pays-Bas par personne. (183)

**PARTIE COMMERCIALE.**  
**MARCHANDISES, DENRÉES COLONIALES.**  
**AMSTERDAM, 9 AOUT.** — Il a été vendu aujourd'hui environ 1000 bal. de Café avarié de Brésil, au prix de 15 à 15 1/2 c. De la première main il a été vendu 43 bar. de Tabac Maryland arrivé par le *Leopard*. Les 135 bar. de Rhum retirés de la vente du 22 juin dernier ont été vendus en petites parties. Les derniers 33 restants ont été vendus aujourd'hui.  
**VENTES PUBLIQUES ANNONCÉES.**  
**A AMSTERDAM.**  
 15 Aout. Deux quarts dans la propriété du Brick *Wageningen* appartenant à *Gesind*.  
 15 » Une partie fanons de Baléine.  
 17 » 81/1, 48/2, 61/4, 8/3, 73 bar. vin de Xérès, 18/4, 110/8 bar. de vin d'Alicante, de Paxarit, de Pedro Ximènes, de Madère, de Muscadelle et de Trinitia.  
**A ROTTERDAM.**  
 11 Aout. 39 caisses d'indigo de Java.  
 15 » 109 barr. de Garance.  
 24 » 2227 b. Café du Brésil.

**GRAINS, GRAINES, HUILES ET SPIRITUEUX.**  
**AMSTERDAM, LUNDI 14 AOUT** il sera vendu publiquement environ 70 lastes de Seigle d'Odessa de 117/118 c.  
**FROMENT:** Cet article qui a donné lieu à des affaires actives, se maintient à son prix. 131 c. roux d'Odessa fl. 250 en c. En consommation: 129 c. b. Pol. fl. 315; 124 c. b. Pol. fl. 285; 127 c. b. Pol. fl. 290; 131 c. b. Pol. fl. 280; 131 c. b. Pol. fl. 245; 126/127 c. de Hollande fl. 263, fl. 265, fl. 270, fl. 275. Clève Hoogfl. fl. 300; 129 c. b. Pol. fl. 280.  
**SEIGLE:** Non séché se vend en hausse. Seigle avec des affaires assez animées se maintient à ses derniers prix. 127 c. b. Pol. fl. 193; 125 c. b. Pol. fl. 186; 123 c. b. Pol. fl. 182; 122 c. b. Pol. fl. 175; 117 c. b. Pol. fl. 160; 118 c. b. Pol. fl. 152; 119 c. b. Pol. fl. 145.  
**ORGE:** 112 c. b. Pol. fl. 140; 113 c. b. Pol. fl. 139.  
**AVOINE:** 80 c. b. Pol. fl. 100.  
**SARRASIN:** Se maintient à son prix. L'approvisionnement est minime. 123 c. b. Pol. fl. 197 fait.  
**GRAINES DE COLZA:** En baisse de 1/2 l. 8/10 bar. à livrer en août 57 l. Sept. 58 l. Oct. 58 1/2 l. Nov. 59 l. Avril 59 1/2 l.  
**GRAINES DE LIN:** 107/108 c. d'Egypte fl. 250.  
**HUILE DE NAVETTE** à livrer immédiatement au temps n'est pas fort recherchée: par 6 semaines fl. 34 1/2; au comptant fl. 33 1/2; Sept. fl. 33 1/2; Oct. fl. 34; fl. 33 3/4 à fl. 34; Nov. fl. 34 1/4; fl. 34 1/4; Déc. fl. 34 1/2, 1/4 à 1/2; Mai fl. 35 à fl. 34 3/4.  
**HUILE DE LIN:** Par 6 semaines fl. 27 1/2; au comptant fl. 26 1/2.  
**HUILE DE CHANVRE:** Par 6 semaines fl. 38; au comptant fl. 35.  
**GRAINES DE COULEUR:** 8 Aout. FROMENT: Cette denrée est abandonnée aux derniers prix. Seigle a été vendu à 20 centes en baisse. Sarrasin n'a monté que 20 centes par contre l'orge a monté de 10 centes.  
**OLDAM:** idem fl. 7, 25 à fl. 8; 123 à 127 c. b. fl. idem fl. 7 à fl. 8; 122 à 126 c. b. fl. idem fl. 6, 10 à fl. 7.  
**SEIGLE:** 116 120 à 123 c. indigènes fl. 4, 80 à fl. 5, 65.  
**SARRASIN:** 113 à 116 c. grys Zand fl. 5, 05 à fl. 5, 45; 113 à 116 c. Veen fl. 4, 60 à fl. 5.  
**ORGE:** 96 à 103 c. nouv. d'hiver fl. 3, 75 à fl. 4, 45; 89 à 96 c. idem suranné fl. 3 à fl. 3, 60; 96 à 99 c. Suranné, fl. 3, 30 à fl. 3, 65; 103 à 107 c. Suranné; Knobbe fl. 3, 75 à fl. 4, 05.  
**AVOINE:** 85, 89 à 92 c. gros pour brasseries fl. 3, 30 à fl. 3, 75; 68, 72 à 75 c. bl. pour nour. de anim. fl. 2, 35 à fl. 2, 60; 70 c. noir idem fl. 2, 40 à fl. 2, 65.  
**EVROLES:** fl. 4, 75 à fl. 5, 50. Vases fl. 5, 50 à fl. 5, 75.  
**GRAINES DE COLZA:** Il y avait environ 500 lastes au marché de ce qui est resté inventuré au dernier marché, la qualité de 20 lastes environ importées de la Frise ne laisse rien à désirer. Les autres quantités étaient très variées en qualité. Le prix moyen était 50 cents au-dessous de celui de vendredi dernier. Pour les 120 lastes de la Frise on a demandé fl. 10, 25 et on a offert fl. 10, —. On a vu que l'indigène de fl. 7, 25, fl. 8, 50 à fl. 9, 50 suivant qualité est resté plus que le motteu. **GRAINS:** On donne volontiers les derniers prix. Gras fl. 6, 60 à fl. 7, meilleure qualité fl. 7, 50 à fl. 8, 25; petite fl. 10, 75 à fl. 11, 00.  
**HUILE DE NAVETTE:** fl. 32 1/2 à fl. 33.  
**BEURRE:** fl. 26 à fl. 26 1/2 négligé.

**AMSTERDAM, 9 AOUT.** — *Gazette*, pay bar. néerl. fl. 18. — (Sans impôt) et ident. degré d'Amsterdam, 19, 25 sans impôt.

**FONDS PUBLICS ET BULLETINS DE BOURSE.**  
**AMSTERDAM, Mercredi 9 Aout.** — La tendance en fonds hollandais est généralement plus favorable à la bourse de ce jour. Des affaires ont donné lieu à des affaires fort actives.  
 Les affaires en fonds espagnols étaient également très animées en 1/2 int. qui, ainsi que le 3 % ext. étaient de nouveau recherchés en hausse. Les ardoins n'ont pas varié.  
 Les autrichiens étaient demandés en hausse et ont donné lieu à des transactions fort actives.  
**ROTTERDAM, Mercredi 9 Aout.** — Des fonds hollandais les intégrales se sont maintenus à leur cours de la veille, le 3 et 4 % se sont un peu améliorés.  
 Les fonds étrangers le 2 1/2 % nat. ont été recherchés en hausse.  
**PARIS, Mardi 8 Aout.** — Nos fonds, sur le mouvement de la bourse, ont repris ensuite une grande fermeté, et restent en hausse sensible. Bien que les nouvelles d'Italie soient de plus en plus mauvaises, on peut généralement croire à la bourse que nous aurons une hausse de notre part impossible.  
 Les paroles prononcées au parlement par lord Palmerston donnent l'assurance que le gouvernement anglais est disposé à venir au gouvernement français pour mettre un terme à la guerre entre l'Autriche et le Piémont, en offrant de partager les dépouilles de la guerre.  
 Le 3 % ouvert à 42 est tombé à 75 pour finir à 72, en hausse de 1 % sur hier. Le 5 % reste en hausse de 50 c. à 76, 50 pour finir à 69, au plus haut de la journée, le 3 % ferme à 42 et le 5 % à 76, 50. Les certificats de l'emprunt ont repris faveur, ils se sont à 2, 300, après être tombés à 1, 300.  
 Les actions de la banque de France ont baissé de 10 fr. à 1, 500; les obligations de la ville de 30 fr. à 1, 060; Les bons de l'étranger ont été négociés à 2 % de perte.  
 Chemins de fer: Peu de changement dans les cours. Le centre a baissé de 2 fr. à 255 et le Rouen à Strasbourg de 2, 50. Le Lyon, au contraire, est remonté de 3, 75 à 4, 25; les autres chemins restent comme hier, ils ne s'ont pas cotés.  
 Fonds étrangers: Les 5 % belges 1840 ont baissé de 58 1/2 à 57, 1/2 et le 4 1/2 % de 57, 1/2 à 56, 1/2. Les autres fonds étrangers ont baissé de 25 c. à 72 et l'emprunt romain reste, comme hier, à 77, 1/2. Les autres fonds étrangers.  
**LEONARDI, Lundi, 7 Aout.** — Les nouvelles reçues de l'Inde du continent sont pour l'instant en suspens, et lord Palmerston pourra fournir ce soir au parlement des informations plus satisfaisantes en ce qui concerne les aff.

res de Danemark, d'Autriche et du Limbourg. Les fonds anglais ont subi de fortes fluctuations.  
 Les consol ont fait successivement 87 1/2, 87, 87 1/4, 87 3/4 au comptant et 87 1/2, 87 1/4 et 87 3/4 en prime. — Act. de la Banque 136 1/2, 137 1/2. Bons de l'échiqu. 44, 45; 42 sh. de prime, échéance de mars et 40, 39 au prime échéance de juin.  
 Les affaires ont eu peu de mouvement sur les fonds étrangers. Mex. 5 p. c. de 99 1/2, — Holl. 2 1/2 % ext. à p. c. 69 7/8, 69. — Act. des chemins de fer belges; lignes belges, 100 c. — Act. des chemins de fer belges; lignes belges, 100 c.  
 La limite des chemins de fer espagnols américains à Londres a reculé. Messager Macleod Rowett & Co. des communications au sujet des dernières lettres par eux dans l'intérêt de ces détenteurs, ainsi que de la correspondance échangée à cette fin avec M. Adams. Ces communications sont datées de Londres le 16 mai 1848, et n'ont eu en substance que les efforts de M. Rowett & Co. près le gouvernement péruvien, ont complètement échoué.  
**ANVERS, Mercredi 9 Aout.** — 2 heures. — Bourse fermée. — Fonds belges: 5 % 73 3/4 fait; de 4 1/2 % 67, 3/8 à 67 1/2 A; de 2 1/2 % 66 1/2 à 67, 3/8 fait et reste 37 1/8 A.  
 Fonds espagnols: 5 % 81 1/2 fait; de 3 % dette intérieure 17 1/16 A. 17 3/4 P.  
 3 3/4 heures. — Fonds belges 2 1/2 % 37, 3/8 fait; 5 % espagnols 87, 1/16 A. **BERLIN, Mardi 8 Aout.** — Les cours des fonds ont peu varié aujourd'hui et les affaires en général étaient fort restreintes. A l'exception des actions de chemins de fer de Berlin à Anhalt, Litz. A. celles de Berlin à Stettin et les actions de la Banque qui étaient en hausse, tous les autres effets se sont maintenus à leur cours d'hier.  
**BRUXELLES, Mercredi 9 Aout.** — Rujou d'aujourd'hui dimanche pas de Bourse.  
**FRANCKFORT, Mardi 8 Aout.** — Toutes les valeurs continuent à être recherchées.  
 2 1/2 % métall. 34; chemins de fer de la Bado 267/0.  
**MADRID, Jeudi 9 Aout.** — 3 heures, 20 au compt. (après la bourse) 197/8 3/4 A.; 5 p. c. 11 1/2 A. (après la Bourse) 11 A. — Dette espagnole 4 p. (après la bourse) 27 1/2 A. — Chemins de fer de la Bado 267/0. — Dette métall. 34 A. — Escompte de billets 1/2 A. — Londres, 45 A. — Bordeaux 55 A.

**BOURSE D'AMSTERDAM DU 9 AOUT.**

Dette act. 2 1/2	43 1/2	Dito dit. 3	25	Certificat dit. 6	—
Dito dit. 3	50 1/2	Dito dit. 4	18	Pologne Cert. 4	—
Dito en liq. 3	—	Cour. And. 5	—	Dito Pol. fl. 300	—
Dito dit. 4	67 1/2	Passiv. 5	—	Dito dit. 500	—
Emp. de L. 0 1/2	—	Deferred 5	—	Dito dit. 6	—
S. d'Aut. 1/2	65	Det. diff. à L. 3	—	Dito dit. 6	—
Soc. de B. 1/2	—	Portug. à P. 3	—	Autr. Met. 5	69
Lac de Harl. 1/2	—	Dito dit. 4	18 1/2	Dito dit. 5	33
C. de P. R. 1/2	—	Doim. à Gento	—	Dito dit. 4	—
Ch. de fer Hoff.	—	Oruss. Hope. 5	96 1/2	Bres. 5	72
Dito dit. 4	—	Dito dit. 5	—	Dito 1843	70 1/2
Belgique 4	—	Certificat dit. 5	8 1/2	N. Mexic. 5	—
De Rochach 2	35 1/2	Dito dit. 4	75	P. Mexic. 6	—
Esp. Act. 1845	8 1/2	Bert. Stieg. 4	74 1/2, 74	Gronde. 1	—
Dito de 510 5	8 1/2	Cert. à Hamb. 5	—	Venes. 2	14
Dito dit. 0 5	8 1/2	Rég. au gr. 6	56 1/2		

**BOURSE DE ROTTERDAM DU 9 AOUT.**

Paris-Bas. — Dette act. 2 1/2	0/0 43 1/2	Espr. — Ard. int. L. 510 5/0	—
Dito dit. 3	50 1/2	Russie. — Emprunt 5	—
Dito dit. 4	67 1/2	Dito dit. 4	67 1/2
Espr. — Ard. de 170 5	8 1/2	Autriche. — Gold Met. 2	33

**BOURSE DE PARIS DU 8 AOUT.**

Sp. c. au compt.	43 25	Belg. 3 p. 1838	—
» fin cour.	43	» 2 1/2 1845	—
Emprunt 1847	—	Société génér.	100
» fin cour.	—	Esp. dette act.	102 50
Sp. c. au compt.	70 50	» différée	670
» fin cour.	70 50	» Rouen 3 p.	440
Banq. de France	1590	» dette int.	373
Cais. G. 1000	—	Naples 5 p. c.	347
Belg. 5 p. 1840	71	» 5 p.	—

**BOURSE DE LONDRES DU 7 AOUT.**

Cons. Compt.	86 1/2	Péruviens	80, 33	Dito différée	—
D'en liquidat.	86 1/2	5 p. c. port.	18, 19	Dito passiv.	—
Belges	67, 69	4 p. c. de 1834	18, 19	Mexique	17 1/2
Hollande 4 p. c.	69, 70	Brailliens	69, 70	Russie	96, 10
Dito 2 1/2 p. c.	42 1/2, 43	Det. act. esp. 5	11, 11 1/2	Colombie	17 1/2
		Dito 3 p. c.	21 1/2	Danois	66, 70

**BOURSE D'ANVERS DU 9 AOUT.**

Belg. C. de la	—	» A. Métal. 5	—	Dette diff. 1834	—
bq B. 2 1/2	—	» 2 1/2	—	Dito pass. 1834	—
Cert. de la soc.	—	L. 2500 1839	—	Russie. Emp. 4	—
g. R. 2 1/2	36 1/2, 37 1/2	Dito de /500	—	Ams. E. C. 5	—
Emprunt 3	—	» de /300	—	Dito de nouv. 5	—
Dito 4	46 1/2	Dito de /500	—	Prusse. Dito 1	—
Dito 4 1/2	47 1/2	» de /1000	—	à Berl. 1832	—
Dito de 1840	57 1/2, 74 1/2	» de /1000	—	Nap. Cert. Fais	—
Dito de 1845	57 1/2, 74 1/2	» de /1000	—	ETAT ROMAIN 5 1/2	—

**BOURSE DE BRUXELLES DU 8 AOUT.**

Obligat. 3 1/2	—	Ch. Aix à Maest	—	Hollande 2 1/2	—
Russ. (Roum.)	—	» Bréda à C.M.	83	P. Lds de Pol. 500	63
Dito Stieg. 4	30	Banque de Prus	36	Dito 300	67 1/2

**BOURSE DE FRANCKFORT DU 8 AOUT. (PARIS)**

Métalliques	5 64 à 64 1/2 p	Métaflig. 2 1/2	34, 34	Emp. 1839 fl. 250	70
» 4 1/2	—	Banque de B.	1068, 78	Hollande 2 1/2	43
» 3 3/8	—	Emp. 1845 500	107, 108	Espagn. d. int.	—

**CHANGES D'AMSTERDAM DU 9 AOUT.**

Amsterdam c.	1/2 % av.	2/m. de L.	—	Frankfort 2 1/2	270
2/m.	—	Londres court.	25, 47	2/m.	—
Rotterdam g.	—	2/m.	—	Escompte	4 %
2/m.	—	Hambourg c.	187 1/2	A	—
Paris court	1/2 % av.	A	2/m.	—	—

**CHANGES DE BRUXELLES DU 8 AOUT.**

Amst. court.	106 1/2	Hamb. 2/m.	151, 4 A	Vienna 2/m.	36 1/2
2/m.	—	Londres 2/m.	6, 23 à 3	Francs 2/m.	56, 20
Hamb. court.	151 1/2	P. Paris 2/m.	8 1/2	St. Peub. 3/8	102 1/2

**CHANGES DE FRANCKFORT DU 8 AOUT.**

Amst. court.	106 1/2	Hamb. court.	89 1/2	P. Paris court.	95 1/2
2/m.	—	2/m.	—	2/m.	—
Berlin court.	105 1/2	Londres court.	120 1/2	A	—
3/m.	—	2/m.	119 1/2	A	—

**PAR TELEGRAPHE**  
**BOURSE D'AMSTERDAM DU 10 AOUT.**  
 Cours de clôture à 2 heures.  
**PAYS-BAS.** — Dette active 2 1/2 % 43 1/2, 44; 3 % 50 1/2, 51; 4 % 67 1/2, 68; 5 % 73 3/4, 74.  
 Dito dit. 3 1/2 % 37 1/2, 38; 4 % 46 1/2, 47; 5 % 53 1/2, 54.  
 Dito dit. 2 1/2 % 37 1/2, 38; 3 % 46 1/2, 47; 4 % 53 1/2, 54.  
**ESPAGNE.** — Ard. de L. 500, 500; 5 p. c. 11, 11 1/2; 6 p. c. 11, 11 1/2.  
 Dito int. de L. 500, 500; 5 p. c. 11, 11 1/2; 6 p. c. 11, 11 1/2.  
**RUSSIE.** — Emprunt 5 p. c. 100, 100; 4 p. c. 100, 100.  
**AUTRICHE.** — Obligat.